

Se publie LUNDI et JEUDI de chaque semaine.
Termes d'Abonnement.—Pour l'Année... \$2.50
Six Mois... 1.25
Trois Mois... 0.75
Payable d'Avance. A la fin de l'année...

L'ERE NOUVELLE

Tarif des Annonces.—Les annonces sont louchées sur l'ère.
La première insertion, par ligne... 20 c.
Les insertions subséquentes, par ligne... 10 c.

JOURNAL DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. ROWEN, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE

FEUILLETON DE L'ERE NOUVELLE.

11 FÉVRIER 1861.

MARIE

L'ESCLAVAGE aux ETATS-UNIS.

CHAPITRE VII. LE MYSTÈRE. (Suite.)

Je disais à Marie mon amour, mes vœux, mes espérances... mais elle recevait étrangement les révélations de mon cœur.
Un rayon de joie brillait dans ses beaux yeux qu'un nuage de tristesse voilait presque aussitôt.

Nelson ne fit aucune réponse. — Hélas ! s'écria Marie, faut-il désespérer dans ce monde ce qui prépare l'âme aux tendres affections !—Elle n'acheva pas.
Les réticences de Marie, le vague de ses paroles, me tourmentaient chaque jour davantage ; sans cesse je demandais au ciel de dissiper ce nuage mystérieux.

J'allais en recevoir l'impression funeste. — Quel est donc ce mystère, m'écriai-je avec force ; Marie, je t'en supplie, ouvre-moi ton âme, que je sache ton infortune comme tu sais mon amour !
Cependant le péril était loin de ma pensée. J'avais le cœur plein des émotions qui venaient de m'animer.

— Quel est donc ce mystère, m'écriai-je avec force ; Marie, je t'en supplie, ouvre-moi ton âme, que je sache ton infortune comme tu sais mon amour !
Cependant le péril était loin de ma pensée. J'avais le cœur plein des émotions qui venaient de m'animer.

sentiment qui lui était propre. Ici le vieux chêne et son ombre : c'était la longue rêverie, la méditation, l'élan de la pensée vers le ciel !
Un habitant d'Orléans, M. le comte de la..., avait envoyé, il y a quelques semaines, à Mgr. Dupanloup, un billet de 1,000 francs pour son offrande au Denier de Saint Pierre.

que traduire en magnifique langage l'indignation de son peuple. On me raconte à ce propos un trait vraiment charmant qui mérite d'être signalé.
Un habitant d'Orléans, M. le comte de la..., avait envoyé, il y a quelques semaines, à Mgr. Dupanloup, un billet de 1,000 francs pour son offrande au Denier de Saint Pierre.

ETRANGER. Denier de St. Pierre.

On lit dans la France Centrale : L'œuvre du Denier de Saint Pierre se poursuit en France avec un succès qui témoigne hautement du sentiment des populations.
A Paris, les quêtes de l'Épiphanie ont produit des résultats significatifs ; celle de Saint-Thomas d'Aquin, pour n'en citer qu'une, a produit 9,500 fr.

France.

On lit dans le Moniteur : L'envoi de l'escadre d'évolutions devant Gaète avait pour objet d'empêcher le roi François II de se trouver subitement investi par terre et par mer dans la place où il s'était retiré.
L'Empereur tenait à donner un témoignage de sympathie à un prince cruellement éprouvé par la fortune ; mais Sa Majesté, fidèle au principe de non-intervention qui a dirigé toute sa conduite à l'égard de l'Italie depuis la paix de Villafranca, ne prétendait pas prendre une part active dans une lutte politique.

note d'hostilité vers la place, ni aucun travail d'approche, ni aucune augmentation dans le nombre des bouches à feu en batterie, si toutefois la place ne me provoque pas par son feu ou par ses travaux. Dans ce cas, je me considérerai comme libre de tout engagement, et la suspension des hostilités cessera aussi de ma part. Cependant, monsieur l'amiral, je n'ouvrirai pas mon feu sans vous prévenir d'avance. Vous serez juge alors, et vous pourrez redire à S. M. l'Empereur de quel côté a été le tort.

"Veillez agréer, etc.
"Le général commandant le siège devant Gaëte, "CIALDINI."

Le général Ritucci, gouverneur de la place de Gaëte, à M. le vice amiral Le Barbier de Tinan.

"Monsieur l'amiral, "Ayant pris les ordres de S. M. le roi mon auguste maître, j'ai l'honneur de vous faire savoir que jusqu'à la tombée du jour, 10 de ce mois il ne sera procédé dans cette place à aucune construction de nouvelles batteries ni à aucune augmentation de celles actuellement existantes, et ne seront exécutés que les seuls travaux de réparations réclamés par les circonstances.

"Si toutefois les assiégés nous provoquaient, soit en augmentant leurs batteries, soit en formant de nouvelles, il est clair que nous resterions libres de tout engagement.

"Afin d'éloigner toute fausse interprétation dans le cas du recommencement du feu de la place, je vous prie, monsieur l'amiral, de m'en envoyer, quand le moment sera venu, un de vos officiers pour juger de quel côté a été le tort.

"Veillez agréer, etc.
"Le lieutenant général commandant la place de Gaëte, "Ritucci."

La Gazette de Gaëte du 29 décembre publie les communications suivantes qui ont échangées entre le général Marili, gouverneur de la place, et le général Cialdini, commandant le siège :

Le commandant général du 4e corps d'armée à S. Exc. le général gouverneur de la place de Gaëte.

"Castellone, le 8 décembre.
"Excellence, j'ai l'honneur de faire savoir à votre Excellence que par suite d'un ordre qui m'a été transmis ce matin par S. M. le roi Victor-Emmanuel, j'ai suspendu le feu dirigé contre la place.

"Je prie Votre Excellence de m'accuser réception de la présente communication et d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.
"Le général d'armée, "Signé CIALDINI."

Le gouverneur de la place royale de Gaëte et de ses îles qui l'avoisinent.

"Excellence, je puis assurer à Votre Excellence que j'ai reçu la communication que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre aujourd'hui même. J'ai pris connaissance de son contenu, et j'ai cru devoir immédiatement, dans l'intérêt des habitants et des nombreuses familles qui sont dans la ville, prier Votre Excellence de ne recommencer les hostilités qu'après m'en avoir prévenu quelques jours à l'avance.

"Je dois ajouter de plus que je me trouve dans la nécessité de demander à Votre Excellence qu'elle veuille bien me donner sa parole d'honneur que, pendant la durée de la trêve, les travaux de siège ne seront continués d'aucune manière.

"Dans le cas d'une réponse affirmative, je puis assurer Votre Excellence que le feu de la place sera suspendu.
"Veillez agréer, etc.
"Pour le gouverneur empêché, "Le sous-gouverneur, "MARULLI, brigadier."

Le commandant général du 4e corps d'armée.
"Castellone, le 10 décembre.
"Excellence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai reçu votre Excellence que le feu de la place sera suspendu.
"Veillez agréer, etc.
"Pour le gouverneur empêché, "Le sous-gouverneur, "MARULLI, brigadier."

"Mais tout en participant aux bénéfices de cette suspension d'hostilités, il n'est point entré dans mon intention de demander à Votre Excellence aucune réciprocité ni d'accorder rien qui puisse enchaîner mon libre arbitre.

"Votre Excellence peut donc faire tout ce qui lui conviendra ; augmenter ou diminuer ses moyens de défense, suspendre ou continuer le feu de ses batteries.

"Le mauvais temps qui règne dans le golfe expliquera et excusera tout à la fois le retard qu'a éprouvé ma réponse.
"J'ai l'honneur, etc.
"Le général d'armée, "Signé CIALDINI."

"Gaëte, le 10 décembre.
"Excellence, j'ai pris connaissance de la lettre de Votre Excellence, et j'ai parfaitement compris la cause du retard de sa réponse.

"Je renouvelle à Votre Excellence l'assurance de ma considération, etc., etc.
"Pour le gouverneur empêché, "Le sous-gouverneur, "MARULLI, brigadier."

Insurrection dans la Nouvelle-Zélande.

Voilà un an que quelques tribus de naturels de la Nouvelle-Zélande se sont mises en révolte contre l'Angleterre, parce que le gouvernement local leur a enlevé injustement des terres sur lesquelles ces tribus avaient des droits incontestables. Depuis lors la garnison de New-Plymouth, renforcée d'un corps de volontaires pris parmi les colons, s'est reconstruite avec les Maoris dans sept en-

gagements. Sept fois les Anglais ont été battus, ou plutôt ils ont toujours battu en retraite, après avoir eu quelques hommes tués ou blessés, et en laissant les sauvages maîtres de la campagne, où ceux-ci ont tout dévasté. La seule tactique des naturels consiste à se retrancher dans des fourrés épais nommés paha, que les Anglais considèrent comme impénétrables ; de leur refuge, ils visent comme ils veulent les soldats de la Reine, et ces derniers n'ont pas encore réussi une seule fois à en débarrasser leur ennemi. La terreur règne donc dans toute la colonie de la Nouvelle-Zélande. Partout les colons ont dû abandonner leurs établissements pour se réfugier dans les villes de la côte, et l'on a été contraint de faire évacuer dans d'autres colonies les femmes et les enfants, afin de se débarrasser des bouches inutiles et de ne conserver que les bras disponibles dont on ne sait faire aucun usage. On craint que les sauvages, enhardis, n'en viennent à attaquer les villes de New-Plymouth et d'Auckland, et que l'insurrection concentrée jusqu'ici dans certains districts de l'île du Nord, ne vienne à s'élargir dans ses rangs la population de l'île toute entière.

Il faut un bon émissaire pour porter le fardeau de tant de fautes et de maladroitures. Ce rôle peu enviable est rempli par le général Pratt, et les correspondances de la colonie sont unanimes pour demander le rappel d'un vieillard infirme dont chacun accuse l'ineptie et l'esprit de routine. Ce vénérable officier a plus de quinze cents bons soldats sous ses ordres. Il les mène périodiquement en campagne contre les sauvages, avec tout l'attirail qui accompagne les armées modernes, de bons canons, des obusiers, des fusils, un détachement du génie, des pontonniers, etc., etc. Les naturels se retirent aussitôt dans leurs paha, et là derrière une mauvaise palissade fortifiée par des tiges de lin entrelacées, dit le Times, ils bravent impunément le général Pratt et ses troupes. Les Anglais entourent le fourré, mais nul ne hasarde à y pénétrer, et après avoir essayé le feu d'ennemis invisibles, le général donne l'ordre de la retraite, pendant laquelle l'arrière-garde fait des pertes sensibles, sans cesse harcelée par les naturels. Ceux-ci ne sont pas un nombre de plus de cent ou deux cents combattants, et c'est une poignée d'indigènes qui a fait reculer les Anglais dans sept rencontres successives.—Mondé.

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

ETATS DE L'EGLISE.—La situation de la Banque de l'Etat pontificale, à la date du 7 janvier 1861, présentait un actif de 5,317,998,253 ; la passif était de 4,114,314,860. L'actif dépassait le passif de 1,203,683,393.—Journal de Rome.

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

nous revenons sur ce sujet, car il mérite une considération toute particulière. Si, comme nous en avons la conviction, ce projet arrivait à bonne fin, il résulterait un avantage pratique, non seulement pour la classe ouvrière, mais encore pour le commerce, qui trouve si peu d'alimentation, par le manque d'emploi d'un grand nombre de gens, qui sont obligés de se priver du plus strict nécessaire. Beaucoup de personnes du sexe qui, pour utiliser leurs bras, vont aux Etats-Unis, trouveraient au milieu de leur parent, sur la terre natale, de quoi satisfaire à leurs désirs, c'est-à-dire le soulagement de leur famille, en ayant une occupation journalière. Les jeunes gens qui se trouvent dans le même cas, se rendraient aussi utiles à leurs pays, à leurs familles, sans s'éloigner du foyer paternel, sans être privés de la surveillance maternelle, et le fruit de leurs labeurs, le produit de tant de bras, resteraient à notre population. Enfin, cette manufacture aurait encore pour objet d'augmenter notre population ; d'attirer ici, comme dans tous les pays manufacturiers, un bon nombre d'étrangers, au lieu d'éloigner nos compatriotes, comme il arrive tous les ans. En effet, qu'est-ce qui a donné tant d'importance à plusieurs villes de la grande république ? Qu'est-ce qui a doublé et même triplé annuellement la population de Lowell, qui compte aujourd'hui, près de 40,000 âmes, si ce n'est son génie industriel et manufacturier ? Cette ville a acquis toute cette importance, dans l'espace de vingt quatre ans, et elle est aujourd'hui le centre d'une douzaine de compagnies manufacturières, avec un capital de \$15,000,000. Environ quatorze mille personnes, dont sept mille sont du sexe féminin, trouvent de l'emploi dans les cinquante deux établissements manufacturiers de cette ville.

Ici comme à l'étranger, par exemple, en Angleterre, en France, en Belgique, où le génie industriel rapporte de si grands résultats à ces populations, n'avons nous pas les mêmes ressources, les mêmes moyens d'exploiter les mêmes richesses ?

L'industrie va de pair avec la civilisation ; le développement du génie industriel est presque aussi nécessaire que le génie agricole, et quand l'un reçoit le concours de l'autre, on doit toujours s'attendre à voir progresser un pays.

Nous espérons donc que cet entreprise se réalisera et que nous n'en céderons pas à l'esprit d'avancement des habitants de St.-Hyacinthe, qui vont établir une manufacture de laine. Alors, outre les avantages considérables que notre pays en tirera, nous nous attachons de plus en plus à la terre natale, parce que chaque état, chaque classe ouvrière, pourra trouver près du foyer domestique des moyens de subsistance.

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

nous paraissent propres à imprimer une forte impulsion à l'œuvre dans le pays.

Trois-Rivières..... 18 3 5
St.-Grégoire..... 16 10 0
Baie du Fève..... 15 1 0
Nicolet, paroisse séminaire..... 12 2 4
Gentilly..... 12 2 6
Stanford..... 10 15 3
Rivière du Loup..... 10 0 0
Champlain..... 9 10 0
St.-Maurice..... 8 11 3
St.-Anne..... 8 10 6
Yamachiche..... 7 12 6
Pointe-du-Lac..... 5 15 0
St.-Paulin..... 5 8 6
St.-Barnabé..... 5 2 6
St.-Léon..... 4 13 9
St.-Michel..... 4 10 9
St.-Norbert..... 4 7 9
St.-Eugène..... 2 15 0
St.-Prosper..... 2 13 0
Batiscan..... 2 10 0
St.-Geneviève..... 2 9 6
Kingsey..... 2 8 0
Shipton..... 1 10 2
Béancour..... 1 8 5
St.-Théophile..... 1 0 9
St.-Ursule..... 1 0 8
St.-Zéphirin..... 0 18 10

N. B. Plusieurs paroisses n'ont pas encore envoyé leurs souscriptions.

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

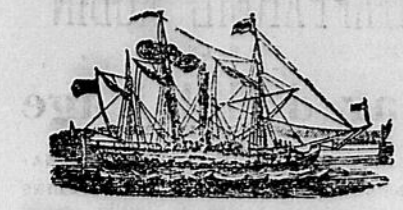
—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

—On lit dans la Gazette du Midi du 3 janvier : "Le télégraphe n'apporte aucun détail sur l'état de M. de Cavour. C'est l'absence est inquiétante ; car hier soir des dépêches particulières annonçaient qu'un bruit répandu à Turin, qu'un avait été frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Au moment où il a été atteint, M. de Cavour était sur le point de se marier avec une riche Anglaise qui a fait partie de la maison de la reine d'Angleterre."

NOUVELLES D'EUROPE.



Par voie Télégraphique. ARRIVEE DE L'AGLO-SAXON.

PORTLAND, 7 février. Le vapeur Anglo-Saxon, parti de Liverpool le 24 et de Londonderry le 25, est arrivé à 10 heures hier soir. Il avait à bord 106 passagers, 220,000 en espèces et une forte cargaison.

GRANDE-BRETAGNE.—A une assemblée, composée d'hommes influents, et tenue à Manchester on adopta des mesures pour relever le commerce de coton des avariés que lui font éprouver les états néerlandais. Des résolutions, recommandant que des efforts à la hauteur de la crise soient faits afin de prévenir de plus grandes calamités, et approuvant les démarches faites pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

Plusieurs vaisseaux américains se sont enregistrés sous le drapeau anglais pour la formation d'une compagnie de coton, et exprimant le désir que la compagnie récemment formée commence ses opérations sans délai furent adoptées.

W. A. J. WHITEFORD, HORLOGER, BIJOUTIER, SUCCESSEUR DE S. McCLUNG.



INFORME le public de Trois-Rivières ainsi que du District qu'il est établi dans la maison qu'occupait ci-devant M. S. McClung, et qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour de Circuit.

Pour le District de Trois-Rivières. En Vacances. L'Onzième jour de Janvier mil huit cent soixante-un.

L'HONORABLE M. LE JUGE MONDELET. N. C. 89.

Henry Wolff Trigg Ecuyer, de la paroisse de Nicolet et Alfred Trigg Ecuyer, de Madras en Inde, propriétaires d'un terrain sis et situé dans le District de Trois-Rivières, et demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

BILLS PRIVÉS.

LES PERSONNES qui, dans le Bas-Canada, se proposent de demander l'ASSÉMBLÉE LÉGISLATIVE des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, à l'effet d'obtenir des privilèges exclusifs ou des pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, pour régler des arpentages ou définir des limites, ou pour faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que par la 51me règle et suivantes (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada) elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés.

ALFRED TODD Greffier en chef du Bureau des Bills Privés. Trois-Rivières, 2 Nov. 1860.

Le Canadien, l'Ere Nouvelle sont autorisés à reproduire cette annonce jusqu'à l'ouverture de la session.

Certifié N. A. DUBERGER, Dépt. P. C. S. Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour de Circuit.

Pour le District de Trois-Rivières. En Vacances. L'Onzième jour de Janvier mil huit cent soixante-un.

L'HONORABLE M. LE JUGE MONDELET. N. C. 89.

Henry Wolff Trigg Ecuyer, de la paroisse de Nicolet et Alfred Trigg Ecuyer, de Madras en Inde, propriétaires d'un terrain sis et situé dans le District de Trois-Rivières, et demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

Cour Supérieure.

Pour le Bas-Canada. Trois-Rivières ce quatorzième jour de Décembre mil huit cent soixante.

QU'IL soit connu que Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, épouse d'Onésime Chenevert, séparée quant aux biens de Onésime Chenevert, Ecuyer, de la Cité de Trois-Rivières et y demeurant avec lui, et le dit Onésime Chenevert, tant qu'il est prêt à exécuter tout ce qu'on lui confiera dans les différentes branches de son état.

W. A. J. WHITEFORD, Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

BILLS PRIVÉS.

LES PERSONNES qui, dans le Bas-Canada, se proposent de demander l'ASSÉMBLÉE LÉGISLATIVE des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, à l'effet d'obtenir des privilèges exclusifs ou des pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, pour régler des arpentages ou définir des limites, ou pour faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que par la 51me règle et suivantes (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada) elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés.

ALFRED TODD Greffier en chef du Bureau des Bills Privés. Trois-Rivières, 2 Nov. 1860.

Le Canadien, l'Ere Nouvelle sont autorisés à reproduire cette annonce jusqu'à l'ouverture de la session.

Certifié N. A. DUBERGER, Dépt. P. C. S. Trois-Rivières, 21 Janvier 1861.

AVIS

EST par le présent donné que les TERRES ci-dessous mentionnées, situées dans le Comté de SAINT MAURICE, B.-C., seront offertes en vente le 21 et après le 15ème jour de SEPTEMBRE prochain, à raison de 30 cents l'acre: TOWNSHIP DE SHAWINGAN.

1er Rang—Nos 15, (114 acres), 22, 23, 25, 27, 37 (130 acres chaque). 2e Rang—Nos 19, 23 à 26, 28 à 39 (100 acres chaque). 3e Rang—Nos 5 (59), 6 (59), 7 (60), 8 (61), 10 (72), 13, 14, 17, 21, 22, 24 à 27, 44, 45, 47, (100 acres chaque). 4e Rang—Nos 1 (66), 5, 11, 21, 23, 25, 26, 46 (100 acres chaque). 5e Rang—Nos 13, 27, 28, 29 (100 acres chaque). 6e Rang—Nos 14, 15, 16, 22, 31, 32 (100 acres chaque). 7e Rang—Nos 16, 19, 20 (100 acres chaque). 8e Rang—Nos 2, 9, 10, 12, 13, 14, 18 (123 acres chaque). 9e Rang—Nos 3, 8, 9, 17 à 30, (37 (76) 38 (71), 39 (68)). 10e Rang—Nos 1 (84), 2 (77), 3 (78), 4 (86), 5 (87), 6 (89).

TOWNSHIP DE CANTON. 1er Rang—Nos. 7, 11, 12, 13, 14, (104 acres chaque), 15 (70), 16 (70), 17 à 33 (104 acres ch. ch). 2e Rang—Nos 3, 8, 9, 17 à 30, (104 acres chaque), 31 (102), 32 (95), 33 (78). 3e Rang—Nos. 10, 21 à 30 (104 acres chaque), 31 (27). 4e Rang—Nos. 21 à 29 (104 acres chaque), 31 (100). 5e Rang—Nos. 22 à 31 (104 acres chaque), 32 (100) 33 (53). 6e Rang—Nos. 20 à 33, (104 acres chaque). 7e Rang—Nos. 16 à 33, (104 acres chaque). 8e Rang—Nos. 8 à 25, (104 acres chaque). Réserves du Clergé. 10e Rang—Nos. 1 à 3, (104 acres chaque), 4 (94), 5 à 7, (104 acres chaque), 8 (94), 9 (104). Réserves du Clergé. 11e Rang—Nos. 1 à 10, (104 acres chaque). 12e Rang—Nos. 1 à 12, (104 acres chaque). 13e Rang—Nos. 1 à 12, (104 acres chaque). 14e Rang—Nos. 1 à 12, (104 acres chaque). 15e Rang—Nos. 1 à 12, (104 acres chaque). Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant et le reste en versements annuels en six ans, à compter du jour de la vente, et qui n'aura depuis ce temps continuellement et bona fide occupé et résidé sur le terrain pendant au moins deux années, et défriché et mis en état de culture et de récolte, dans le cours de quatre années au plus à compter du temps de l'achat de la terre, sans être assés à moins de dix acres par chaque cent acres, et érigé sur icelle une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. On ne pourra couper ou enlever aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins agricoles.

ANDREW RUSSELL, Assit.-Com. Département des Terres de la Couronne, Québec, 14 juillet, 1860.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

D. R. LAFLECHE, Maire. D. N. ST.-CYR, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste.-Anne-de-la-Pérade. 7 janvier 1861.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

D. R. LAFLECHE, Maire. D. N. ST.-CYR, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste.-Anne-de-la-Pérade. 7 janvier 1861.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

D. R. LAFLECHE, Maire. D. N. ST.-CYR, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste.-Anne-de-la-Pérade. 7 janvier 1861.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

D. R. LAFLECHE, Maire. D. N. ST.-CYR, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste.-Anne-de-la-Pérade. 7 janvier 1861.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

D. R. LAFLECHE, Maire. D. N. ST.-CYR, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste.-Anne-de-la-Pérade. 7 janvier 1861.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que la Corporation de la Paroisse de Ste.-Anne-de-la-Pérade s'adressera à la Prochaine Session de l'Assemblée Législative pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de prélever les taxes suivantes sur le pont de la Rivière Ste.-Anne, Comté de Champlain, vis-à-vis de l'Eglise de Ste.-Anne de la Pérade.

TARIF: Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un cheval ou un bœuf, £0 0 6 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 0 0 7 Pour chaque voiture à deux roues, tirée par trois chevaux, 0 0 9 Pour chaque cheval additionnel, 0 0 3 Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval, 0 0 7 Pour do do par deux chevaux, 0 0 9 Pour do do par trois chevaux, 0 0 0 Pour chaque cheval de selle avec 0 0 5 Pour chaque cheval, âne, bœuf ou vache, 0 0 3 Pour chaque vau, mouton ou cochon, 0 0 1 Pour chaque piéton, 0 0 2

<

PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

ÊTES vous malade, faible et souffrant? Avez-vous le système dérangé et des pensées attristées? Ces symptômes sont souvent le prélude d'une grave maladie. Quelque accès de maladie s'approprié à fondre sur vous, accès qui peut être arrêté en prenant à temps le remède convenable. Prenez les Pilules d'Ayer et chassez par là les humeurs en désordre; purifiez votre sang et laissez les fluides se mouvoir sans obstacle afin d'être rendu à la santé. Ces Pilules possèdent les fonctions du corps en une vigoureuse activité purifient le système de toutes obstructions qui constituent la maladie. Un rhume s'établit dans une certaine partie du corps et obstrue ses fonctions naturelles, lesquelles, si l'on n'y porte remède, réagissent sur elles-mêmes et sur les organes environnants, produisant sur aggravation générale, la souffrance et la maladie. Tandis que vous vous trouvez dans un tel état et oppressé par de tels dérangements, prenez les Pilules d'Ayer et voyez combien et les donneront bientôt une nouvelle action au système et vous rendront à une vigoureuse santé. Ce qui est vrai et si apparent dans cette triviale et commune maladie est également vrai dans beaucoup d'indisposition enracinées et dangereuses. Le même effet purgatif les chasse. Causées par de semblables obstructions et dérangements des fonctions naturelles du corps, elles sont rapidement et radicalement guéries par ces moyens. Nulle personne connue n'est les vertus de ces Pilules, ne peut négier de les employer, lorsqu'elle souffre de maux qu'elle guérit.

Attestation des plus éminents médecins de quelques principales grandes villes, et d'autres personnes bien connues du public.

D'un maréchal de transport de St. Louis, 4 février, 1858. Dr. AYER.—Vos Pilules sont le modèle ou l'essence de tout ce qui est grand en médecine. Elles ont guéri ma petite fille de diverses plaies névralgiques aux mains et aux pieds, qui, jusqu'à présent avaient été aux pieds. Sa mère a été gravement affligée de toux, après la guérison de l'enfant, elle a également employé vos Pilules qui ont produit sur elle le même heureux effet.

Comme Médecine de Famille. Vos Pilules sont le prince des purgatifs. Leurs excellentes qualités surpassent tout cathartique que nous possédons. Elles sont douces, mais certaines et efficaces, dans leur action sur les intestins, ce qui nous les rend chaque jour de plus en plus inestimables dans le traitement des maladies.

Mal à la Tête et Estomac impur. Cher FÈRE AYER.—Je ne puis mieux exprimer combien de maladies j'ai guéries au moyen de vos Pilules qu'en vous disant que j'ai traité tous mes malades avec des purgatifs. J'ai la plus grande confiance dans un cathartique effectif dans ma lutte journalière avec la maladie, et convaincu que je suis que vos Pilules nous offrent le meilleur que nous ayons, j'apprécie hautement votre remède.

Dr. EDWARD BOYD, Baltimore. Pittsburgh, Penn., 1er Mai 1855. Dr. J. C. AYER.—J'ai de diverses reprises, guéri des plus graves maux de tête toute personne qui peut prendre une dose ou deux de vos Pilules. Cela paraît prévenir d'un estomac impur qu'elles nettoient immédiatement.

Avec respect, Votre etc. ED. W. PRERLE, Commis du Steamer Clarion. Maladies Biliaires, affection de Foie. Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme purgatif, mais ils trouvent les effets bienfaisants qu'elles exercent sur le foie sont des plus marqués. Elles ont, dans sa pratique, été plus efficaces pour la guérison des affections biliaires, qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je me félicite sincèrement que nous ayons en un purgatif digne de la confiance de la profession et de celle du public.

THEODORE BELL, De la Cité de New-York. Département de l'Intérieur. Washington, D. C., 7 Nov. 1855. Monsieur.—J'ai fait usage de vos Pilules dans ma pratique privée et dans ma pratique d'hôpital depuis que vous les avez confectionnées, et je ne puis hésiter à déclarer qu'elles sont le meilleur cathartique que nous puissions employer. Leur action régulière sur le foie est vive et décidée, et elles sont conséquemment un admirable remède pour les désordres de cet organe. En vérité j'ai rarement un cas, de maladie bilieuse tellement obstiné qu'il n'ait pas cédé à leur efficacité.

Soit à vous fraternellement, ALONZO BALL, Chirurgien de l'Hôpital de Marine. Dysenterie, Diarrhée, Relâchement, Vers. Vos Pilules ont eu un long essai dans ma pratique et je les considère comme un meilleur opératif que j'ai rencontré. Leur effet alternatif sur le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est donné en petite dose dans le cas de dysenterie bilieuse et de diarrhée. Leur action est douce et sûre, et très acceptable et très convenable à l'usage des femmes et des enfants.

Da. J. C. GREEN, Chicago. Dyspepsie, Impureté du Sang. Dr. AYER.—J'ai fait avec le plus grand succès usage de vos Pilules dans ma famille et parmi les malades que mon ministère m'oblige à visiter. Elles sont le meilleur remède que j'ai jamais connu pour régler les organes de la digestion et purifier le sang, et je puis donc en conséquence les recommander en toute confiance à mes amis.

Votre, etc. J. V. HIMES, Pasteur de l'Eglise de l'Avant, Boston. Warsaw, comté de Wyoming, New-York, 24 octobre 1855. Cher Monsieur.—Je fais actuellement usage de vos Pilules Cathartiques dans ma pratique et je vois qu'elles ont un excellent purgatif pour nettoyer le système et purifier les sources du sang.

J. G. MEACHAM, M. D. Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Neuralgie, Hydrocèle, Paralyse, Accès, etc. On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la constipation. Si quelques autres personnes de notre confraternité les ont trouvées efficaces que j'ai fait, elles s'associeront à moi pour le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse par elle-même, est la source d'autres qui sont pires encore. Je pense que la constipation origine dans le foie, mais vos Pilules affectent cet organe et guérissent le mal.

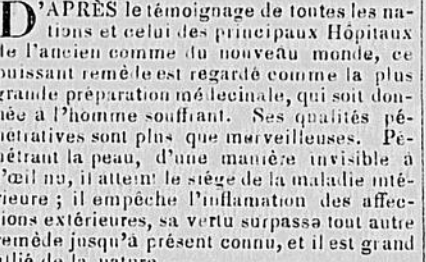
Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Neuralgie, Hydrocèle, Paralyse, Accès, etc.

On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la constipation. Si quelques autres personnes de notre confraternité les ont trouvées efficaces que j'ai fait, elles s'associeront à moi pour le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse par elle-même, est la source d'autres qui sont pires encore. Je pense que la constipation origine dans le foie, mais vos Pilules affectent cet organe et guérissent le mal.

Dr. J. P. VAUGHN, Montréal. La plupart des Pilules en vente ordinaire, contiennent du mercure qui quoiqu'étant un précieux remède dans des maux habituels, est dangereux dans une Pilule publique, en raison des affreuses conséquences qui résultent de son usage imprudent. Les Pilules d'Ayer ne contiennent aucun mercure ou substance minérale quelconque.

Prix 25 cents par boîte ou 5 boîtes pour \$1. PRÉPARÉS PAR DR. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. 10 Déc. 1860.

LE PUISSANT REMÈDE PARTOUT CONNU ET PARTOUT EN USAGE.



ONGUENT D'HOLLOWAY

D'APRES le témoignage de toutes les nations et celui des principaux Hôpitaux de l'ancien comme du nouveau monde, ce puissant remède est regardé comme la plus grande préparation médicale qui soit donnée à l'homme souffrant. Ses qualités pénetrantes sont plus que merveilleuses. Penétrant la peau, d'une manière invisible à l'œil nu, il atteint le siège de la maladie intérieure; il rompt le Prélucide, des affections extérieures, sa vertu surpassa tout autre remède jusqu'à présent connu, et il est grand allié de la nature.

L'ÉRYSÈPELE ET LES DARTRES. Sont deux des plus communes et des plus virulentes maladies sur ce continent. L'onguent est un remède contre ces maladies; son modus operandi, est d'abord de détruire le germe de la maladie et ensuite de guérir LES MAUX DE JAMBES, PLAIES ET ULCÈRES.

Des cas de maladies de ce genre, qui avaient plusieurs années résisté opiniâtrement à tout autre remède ou traitement, ont invariablement été guéris par l'application de ce puissant onguent.

ÉRUPTION DE LA PEAU. Cette maladie provenant du mauvais état du sang ou de maladies chroniques est chassée par l'emploi de cet onguent qui rend à la peau son transparent et sa netteté. Il surpasse en puissance plusieurs autres cosmétiques et autres huiles de toilette dans la guérison des boutons et de la difformité de la figure.

FISTULES. Cette maladie, sous quelque forme qu'elle se présente, est infailliblement guérie par l'application de l'Onguent d'Holloway. On doit la faire chauffer avant de l'appliquer sur le mal. Sa vertu médicinale ne se démontrera jamais.

L'Onguent et les Pilules doivent être employés à la fois dans les maladies suivantes: Brûlures, Ecoulements, Plaies sur les Jambes, Bunsions, Plaies à l'Estomac, Gorgeux des Mains, Plaies à la Tête, Engorgement, Plaies à la Gorge, Fièvres, Plaies de toutes sortes, Goutte, Entorse, Douleurs de Reins, Engorgement de Mercurialisiation, Emmorhoides, jointures, Rhumatisme, Dartres, Maladies Vénéériennes, Herpès, Blessures de toutes sortes, Teigne, Maladies de la Peau.

A vendre au laboratoire du Professeur Holloway, 80, Maiden Lane, New-York, et chez tous les Droguistes respectables et Apothicaires par tous les Etats-Unis et le monde entier, en boîtes, de 25 cents, de 50 cents et de \$1 chaque.

On économise beaucoup en prenant de plus grands lots. 10 Déc. 1860. Le grand Ambassadeur de la Santé A. TOUT LE GENRE HUMAIN. PILULES D'HOLLOWAY. UN BIENFAIT POUR LES MALADES? JUSQU'À la découverte de cette puissante médecine, on avait souffert du manque d'une médecine exempte entièrement de particules minérales et défectives; les INESTIMABLES PILULES D'HOLLOWAY sont devenues le remède domestique de toutes les nations. Elles ont la vertu de prévenir les maladies aussi bien que de les guérir; elles attaquent la racine ou le germe de la maladie, et, en s'éloignant ainsi la cause cachée des maladies rend le système son énergie qui languissent, et assés la nature dans sa tâche de réformation du système animal.

LA DYSPÉPSIE. Le grand fleau du continent est le promptement; un traitement de ces pilules antispasmodiques, et les organes digestifs sont remis dans leur état normale sous quelque forme que se présente cette hydre hideuse de maladie, ce remède scrutateur et infaillible la chasse du système du patient. MALADIES BILIAIRES. La quantité propre et la bonne condition de la bile est d'une grande importance pour la santé du corps humain; cette médecine antibiliaire chasse, les germes cachés de maladie, et rend tous les fluides et sécrétions purs et constants, améliorant et rétablissant les fonctions vitales du corps. LES FEMMES MALADIVES. Ne devrions pas perdre de temps à essayer ce remède régulateur et restaurateur, quelque soient leurs maux; il peut être employé avec sûreté pour toutes les désordres menstruels et autres; ses effets sont miraculeux.

TEMOIGNAGE IRREFUTABLE.

Le témoignage des nations est unanime sur la vertu de ce noble remède, et des certificats en toutes les langues vivantes prouvent l'irréfusable de leur mérite intrinsèque. Les Pilules d'Holloway sont le meilleur remède connu dans le monde pour les maladies suivantes: Maladies des femmes, Maux de tête, Indigestion, Rhume, Influenza, Faiblesse intérieure, Maladies de pommons, Abatement des sens, Pierre et Gravelle, Symptômes secondaires, Affections vénéériennes, Vers de toute sorte. PRENEZ GARDE.—Pas une de ces Pilules ne sont pures à moins que les mots "Holloway, New-York et Londres," ne se trouvent comme filigrane sur chaque feuille de direction qui entourent chaque vase ou boîte; on peut voir ces mots en mettant la feuille vis-à-vis la lumière. Une récompense considérable sera donnée à quiconque donnera des informations qui pourraient amener à la découverte des personnes contrefaisant ces médicaments ou de celles les vendant sachant qu'elles sont falsifiées. N. B.—Des directions pour guider les patients dans toute maladie sont affichées sur chaque boîte. 10 Déc. 1860.

ATTENTION!



A BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT.

WM. R. ADAIR, Fabricant de Bottes et Souliers

M. RICHARD DE CUIR, DE TOUTES ESPÈCES, DE

Chaussures Anglaises, Américaines et Françaises, POUR DAMES & MESSIEURS En Gros et en Detail. Coin des Rues Notre-Dame et des Forges.

L'HONNEUR d'informer respectueusement ses amis et le public en général, qu'il s'est décidé de se défaire de tout son fonds de magasin à des prix extrêmement réduits. Il a actuellement en main un grand assortiment de CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants, de tous genres et qualités.

M. SEVERE BEACHEM, d'antant allié à M. ST. CHRISTOPHE D'ARTHABASKA dans le but de pratiquer comme Avocat; offre en vente sa Maison dans le village de Nicolet, avec toutes les dépenses désirables, et à des conditions libérales. S'adresser sur les lieux à LOUIS BEACHEM, Nicolet, 4 Décembre 1859.—j. c.

CARTES DE VISITE.

AYANT dernièrement reçu un superbe assortiment de CARTES DE VISITE et autres Françaises et Américaines, nous pouvons faire droit à toute Commande que l'on voudra nous faire. Nous pouvons assurer le Public que nous avons le meilleur ASSORTIMENT et les plus belles CARTES DE VISITE que l'on puisse se procurer. Cartes imprimées sous le plus bref délai, à des PRIX MODÉRÉS. W. H. ROWEN, Bureau de l'Ere Nouvelle, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 26 Nov. 1860.

AVIS.

Je soussigné avertis le public, que je ne serai responsable l'acte de des contrefaisants par aucun de mes employés sans un ordre signé de ma main. W. H. ROWEN, Trois-Rivières 28 juillet 1859.

MOULINS A BATTRE.

A VENDRE quelques moulins à battre, faits d'après les améliorations les plus récentes pour un ou deux chevaux, à un prix très réduit. Conditions: moitié argent comptant et moitié dans un an. S'ad. essera bureau de l'Ere Nouvelle, Trois-Rivières, 12 Décembre 1859.

Aux Secrétaires Trésoriers des Municipalités

On trouvera l'imprimerie de l'Ere Nouvelle toutes espèces de Blancs, en vert de la loi des Municipalités et des Chemins; tels que: Formule E.—Role d'Evaluation, Sur beau papier. G. G.—Role de Perception, Papier. D. B.—Avis pour paiement de cotisation. Z.—Avis spécial de l'inspecteur des Chemins avec certificat de la signification. Et sous le plus court délai, toutes autres formulaires MM. les Secrétaires-Trésoriers; pourraient avoir besoin. Ils peuvent nous faire leurs commandes par la maille, en nous faisant la formule. Trois-Rivières 22 oct. 1855.

Tous Ordres de la Campagne, par Mail, le ou autrement reçu, vront la plus prompte ATTENTION.

Blancs d'Engagements, "D'Appoints, "De Volontés, Revenus, Circulaires, Dettes, Certificats, Catalogues, Etc., Etc.

Exécutés au plus bas prix, dans le plus court délai et dans un style irréprochable. W. H. ROWEN, PROPRIÉTAIRE, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

ADRESSES D'AFFAIRES

Docteur Fenwick, ANGLETERRE, C. I. DE VANT Médecin résident de l'Hôpital de Marine, Québec. Peut être consulté à sa résidence, coin des rues Notre-Dame et de la Poste. Trois-Rivières, 31 Mai 1860

HOTEL AMERICAINE BRITANNIQUE Trois - Rivières. THOMAS G. FARMER PROPRIETAIRE. Trois-Rivières, 14 Décembre, 1857-3

A. D. BONDY, AVOCAT, TROIS-RIVIERES. SÉDENCE et Bureau, Rue Bonaventure, M. BONDY suivra régulièrement les divers sous des nouveaux districts de RICHELIEU et PARTHASKA. 24 mai 1858.

Legende, Arcand et Arcand, Arpenteurs Provinciaux. RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES. HILARION LEGENDRE, LOUIS O. A. ARCAND, LEON Z. ARCAND.

TURCOTTE & CRESSE, AVOCATS, RUE BONAVENTURE, 2de porte à gauche du coin des RUES NOTRE-DAME et BONAVENTURE. M. CRESSÉ, continuera à suivre le Circuit d'Arthabaska et celui de Drummond ville. Trois-Rivières, 13 août 1856.

MAISON COMMERCIALE, Michel Craig, L'HONNEUR d'informer les citoyens des Trois-Rivières et des paroisses environnantes, qu'il a repris son ancien poste dans la rue Notre-Dame, où il aura toujours en main un assortiment général de

Marchandises Seches qui, pour l'étendue et la variété ne peut être surpassée, et à des prix qui donneront une entière satisfaction à toutes personnes qui voudront bien l'honorer. Trois-Rivières, 18 Oct. 1860.

EDW. J. HARKIN, Arpenteur Provincial, ET Ingénieur Civil. Trois-Rivières, 20 Oct. 1859.

H. G. MAILHOT, AVOCAT, RUE BONAVENTURE, TROIS-RIVIERES. M. H. G. Mailhot, suivra le Circuit d'Arthabaska. 8 Nov. 1858.

J. N. BUREAU, AVOCAT RUE ST.-JOSEPH. Trois-Rivières 20 juillet 1853.

J. LOVIS, Horloge, Bigoutier et Orfèvre 263 RUE NOTRE-DAME 263, 2ME. PORTE DE LA RUE ST.-PIERRE MONTREAL.

AVIS. Le Soussigné se chargera de toute espèce d'affaires devant les cours de Circuit et Sénéchaux du District d'Arthabaska comme d'agence pour terres, collection de dettes. C. PACAUD, Avocat. Arthabaska, juin 1859.—1f. p. a.

AGENCE A QUEBEC. Le Soussigné informe le public de Trois-Rivières et des environs, qu'il se chargera, de bonne composition, de toutes collections d'argent dans Québec et ses environs. Des comptes prompts et fidèles seront rendus à tous ceux qui l'honoreront de leur patronage. S'adresser franc de port à THOMAS ETIENNE ROY, No. 8, rue St. Joseph Haute-Ville, Québec.

L'APPAREIL AUBIN POUR LE

Gaz d'Eclairage POUR LES MAISONS PRIVÉES, LES MAGASINS LES MANUFACTURES, LES MOULINS A SCIE, LES PHARES, LES HOTELS, LES COLÉGES, LES VILLAGES ET LES VILLES.

Brevet pour le Canada le 10 Décembre 1856. Brevet aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET Appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal) s'adapte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par des certificats et articles de journaux en la possession du soussigné.

C'est l'Appareil au Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent comme la Scieure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de Graines, produit LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse. Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé. Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à E. BEAUMANN, Agent pour le Bas-Canada, Rue Craig, No 142, chez M. Galt.

FOURNAISES. Le soussigné informe respectueusement les Lecteurs des Trois-Rivières et ses environs, ainsi que les Messieurs du clergé, qu'il a pris une patente pour LA BOITE FOUNNAISE A BOITE qu'il en possédait depuis deux ans dans les grands édifices, tels que les Couvents, Séminaires, et autres grandes maisons privées; et en même temps y établit l'installation. Références aux messieurs du Séminaire des Dames de l'Hôtel-Dieu et des Dames Ursulines de Québec. ZEPHIRIN CHARTÉ, Québec 21 Juin 1855.

A VENDRE A CE BUREAU DES BLANCS D'Ordres, Subpenas, Saisies et Tiers-Saisies, pour les Cours de Commissaires.

—AUSSI:— Procès Verbaux de Saisie pour Huissiers, Traités d'Echange (Bills of Exchange) le tout sur beau papier, et à des prix modérés

SOMMATION. Pour cours de circuit, Procès Verbaux, ROLES DE PERCEPTION ET D'EVALUATION

A VENDRE A CE BUREAU. A VENDRE AU BUREAU DE L'ERE NOUVELLE, LES LITANIES DE Notre-Dame de la Salette APPROUVÉES PAR SA GRANDEUR MGR COOK. Trois-Rivières, 6 octobre 1859.

A Vendre à ce Bureau. SUBPENAS pour la Cour Supérieure, S. Do. pour la Cour de Circuit, des Trois Rivières

BILLETS D'ADMISSION A LA Confrérie du Très Saint et Immaculé COEUR DE MARIE. A vendre à ce Bureau.

CARTE montrant la manière de reciter le Rosaire. Avec explication des mystères Joyeux, Glorieux et Douloureux. Trois-Rivières, 1855.

A VENDRE. UN LOT de TERRE, de 80 pieds de profondeur sur 30 pieds de front, appartenant autrefois à M. P. Lachance, et adjoint à la propriété de A. B. Cressé, Ecr., dans la rue Bonaventure ou rue Cathédrale. S'adresser au Bureau de l'Ere Nouvelle. Trois-Rivières, 26 mars 1860.